

Conférences et causeries : MM. J. Dumont, P. Harsin, L.-E. Hal-kin, R. Toussaint et M. Yans.

M. Dumont, président, souhaite la bienvenue à la présidence de son successeur M. P. Laloux, vice-président. Celui-ci le remercie et assure l'Institut de tout son dévouement.

La parole est ensuite donnée à M. Joseph Brassinne pour sa communication.

Communication de M. le professeur Joseph Brassinne. — Les frères Andrien, musiciens liégeois.

Les frères Arnold-Michel, Ferdinand et Martin-Joseph Andrien, nés à Liège, furent tous trois des musiciens de valeur. Les musicologues et les biographes des liégeois illustres ont mêlé les traits de leur existence.

S'aidant de documents inutilisés jusqu'ici, M. Brassinne restitue à chacun d'eux sa personnalité.

Tous trois, installés à Paris, y tinrent une place honorable dans leur art, à la fin du XVIII^e siècle et pendant le premier tiers du siècle dernier.

Ils furent tous trois professeurs au Conservatoire de la capitale, et deux d'entre eux, à tout le moins, ont produit des compositions musicales.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 15.

Mœurs d'autrefois et d'aujourd'hui

Les personnes qui, au cours de leurs vacances, séjournent à la campagne, éprouvent souvent une grande difficulté à s'y procurer les produits de la culture et de l'élevage. Dans la plupart des cas, elles se heurtent au mauvais vouloir des producteurs qui préfèrent soit les conserver, soit les expédier dans les centres urbains où ils sont certains d'en obtenir un prix rémunérateur.

S'ils consentent à s'en dessaisir, ils ne manqueront pas, tout en réclamant à l'estivant, une somme au moins égale si pas supérieure à celle qu'il aurait payée à son fournisseur habituel, de protester que c'est uniquement pour lui être agréable qu'ils consentent à lui céder leur marchandise.

L'homme, à toutes les époques, demeure pareil à lui-même. Si les chroniqueurs avaient pris la peine de noter ces détails, nous constaterions que sur ce point comme sur bien d'autres, les habitudes ne sont point modifiées. Malheureusement, il est extrêmement rare que l'un d'entre eux ait songé à nous transmettre la mention de ces menus faits quotidiens dont la connaissance nous aiderait à mieux pénétrer dans la mentalité de nos ancêtres, et nous prouvant que celle-ci était fort semblable à la nôtre, nous rapprocherait davantage d'eux.

Le texte qu'on va lire méritait donc d'être connu. Il n'émane point d'un chroniqueur ou d'un analyste. Je le cueille dans une requête adressée, le 27 janvier 1765, aux maîtres et administrateurs de la maison des communs pauvres en île de Liège, par l'abbé Godefroid Tombeur qui desservait leur chapelle de Stier, dans la paroisse de Donceel. Ce qu'il écrivait se passe de commentaire.

Joseph BRASSINNE.

Godefroid Tombeur pretre et deserviteur de la chapelle de Stier, at l'honneur de vous représenter en dû respect et soumission possible, qu'ayant demandé, il y a six ans, par une tres humble supplique, aux maîtres pour lors regents, qu'ils daigneroient lui accorder un morceau de prairie joindante a sa maison, pour pouvoir nourir une bete à corne, et le pourvoir d'une augmentation du jardinage, n'en aiant qu'un petit morceau, insuffisant pour les légumes de son ménage, avantage qui seroit de plus notable au suppliant, attendu qu'il est tres notoir à toutes personnes qui scait ce que c'est de la campagne, qu'avec son argent l'on ne peut y avoir bien des choses nécessaires et que le paysant ne peut à peine lacher ce qu'il at à vendre, sans y ajouter le mot de vous faire plaisir, quoiqu'avec argent et plus haut prix que les denrées ne se vendent.

Communs pauvres en île. Biens à Stier. Archives de l'Etat à Liège.
